

# blueEnergy France

Association Loi 1901

Siège Social : 32, rue Gandon - 75013 Paris

## Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2019

A l'assemblée générale de l'association blueEnergy France,

## **1. Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association blueEnergy France relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Conseil d'administration du 3 février 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans le contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

## **2. Fondement de l'opinion**

### **2.1. Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### **2.2. Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

## **3. Justification et appréciations**

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

#### **4. Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du trésorier et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

#### **5. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

#### **6. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris, le 27 mai 2020

Le commissaire aux comptes



Auditeurs & Conseils Associés  
Représenté par  
Eric Chapus



## blueEnergy France

# Comptes annuels 2019

A. Bilan.....	2
B. Compte de résultat.....	3
C. Compte d'emploi des ressources.....	4
D. Annexes aux comptes.....	5

## A. BILAN

Bilan ACTIF	31/12/2019			31/12/2018
	Brut	Amort. dép.	Net	Net
Immobilisations incorporelles	149	149	0	0
Immobilisations corporelles	14 880	14 697	183	1 083
Immobilisations financières	168	0	168	168
<b>Actif immobilisé</b>	<b>15 197</b>	<b>14 846</b>	<b>351</b>	<b>1 251</b>
<b>Créances</b>				
Clients et comptes rattachés	956		956	7 121
Subventions à recevoir	140 044		140 044	162 574
Autres créances	62		62	62
Disponibilités	136 177		136 177	72 437
<b>Actif circulant</b>	<b>277 239</b>	<b>0</b>	<b>277 239</b>	<b>242 194</b>
Charges constatées d'avance	0	0	0	0
<b>Total actif</b>	<b>292 436</b>	<b>14 846</b>	<b>277 590</b>	<b>243 445</b>

Bilan PASSIF	31/12/2019	31/12/2018
<b>Fonds propres</b>		
Report à nouveau	37 055	30 988
Résultat	4 098	6 067
<b>Fonds associatifs</b>	<b>41 153</b>	<b>37 055</b>
Provision pour risques	6 721	6 721
Provisions pour charges		
<b>Provisions</b>	<b>6 721</b>	<b>6 721</b>
<b>Fonds dédiés reçus</b>	<b>100 864</b>	<b>43 574</b>
<b>Fonds dédiés à recevoir</b>	<b>126 197</b>	<b>155 731</b>
Emprunts et dettes fin. diverses		
Fournisseurs et cptes rattachés		96
Dettes fiscales & sociales	2 358	35
Autres dettes	297	233
<b>Dettes</b>	<b>2 655</b>	<b>363</b>
Produits constatés d'avance	0	0
<b>Total passif</b>	<b>277 590</b>	<b>243 445</b>

## B. COMPTE DE RÉSULTAT

	Budget 2020	2019	Budget 2019	2018
<b>Ventes, prestations</b>	<b>3 000</b>	<b>3 076</b>	<b>3 500</b>	<b>2 260</b>
<b>Subventions d'exploitation</b>	<b>160 000</b>	<b>109 980</b>	<b>95 860</b>	<b>82 154</b>
Aides à emploi CAE				4 376
Aide à l'embauche				611
Fondation EDF	80 000	60 000	60 000	60 000
Veolia		12 000		
Synergie Solaire	20 000	22 000	22 000	
blueEnergy US	16 000	9 430		
Autres	44 000	6 550	13 860	17 167
Cotisations et dons	36 000	35 605	43 020	44 471
Frais abandonnés	10 000	9 124	10 000	10 022
Produits financiers	200	547	200	299
<b>Total des produits de l'exercice (1)</b>	<b>209 200</b>	<b>158 331</b>	<b>152 580</b>	<b>139 206</b>
Produits sur exercices antérieurs		1 001		1 133
Report des ressources non utilisées des ex. précédents	96 106	34 459	32 873	110 809
Report des ressources à recevoir	114 199	36 000	162 574	109 481
<b>Total des produits (2)</b>	<b>419 505</b>	<b>229 792</b>	<b>348 027</b>	<b>360 629</b>
Achats	-500	-13 859	-1 200	-13 297
Financement projets Nicaragua	-118 313	-37 321	-82 599	-92 608
Financement projets Ethiopie	-165 897	-26 695	-179 566	-90 351
Autres services externes	-28 000	-25 926	-23 260	-32 408
Impôts et taxes				
Frais de personnel (France, Nicaragua et Ethiopie)	-47 896	-22 589	-43 150	-56 760
Dotation aux amortissement	-800	-900	-800	-899
Charges exceptionnelles		-111		-368
<b>Total des charges de l'exercice (3)</b>	<b>-361 406</b>	<b>-127 402</b>	<b>-330 575</b>	<b>-286 692</b>
Charges sur exercices antérieurs		-77		0
Provision pour risque				-6 721
Engagements à réaliser sur ressources affectées	-17 000	-30 216	-16 800	
Engagements à réaliser sur ressources à recevoir	-40 000	-68 000		-61 149
<b>Total des charges (4)</b>	<b>-418 406</b>	<b>-225 694</b>	<b>-347 375</b>	<b>-354 562</b>
<b>Résultat hors reports (1-3)</b>	<b>-152 206</b>	<b>30 930</b>	<b>-177 995</b>	<b>-147 486</b>
<b>Excédent (ou déficit) de l'exercice (2-4)</b>	<b>1 099</b>	<b>4 098</b>	<b>652</b>	<b>6 067</b>
<b>Bénévolat valorisé</b>		<b>4 245</b>		<b>18 867</b>

## C. COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES

Emplois	2019	2018
<b>Dépenses opérationnelles</b>	<b>105 143</b>	<b>250 623</b>
Nicaragua : projets	37 422	96 885
Nicaragua : frais liés au personnel	4 299	20 222
Nicaragua : suivi	13 991	2 987
Ethiopie : projets	41 243	113 126
Ethiopie : frais liés au personnel	0	10 144
Ethiopie : suivi	6 638	6 014
France : sensibilisation	1 550	1 245
Coût d'appel à la générosité du public	8 987	19 069
Fonctionnement	13 348	17 000
<b>Total emplois exercice</b>	<b>127 479</b>	<b>286 692</b>

Engagements à réaliser prod affectés	30 216	
Engagemts à réaliser sur prod à recevoir	68 000	61 149
Provision pour risque		6 721
<b>Excédent</b>	<b>4 098</b>	<b>6 067</b>
<b>Total emplois</b>	<b>229 792</b>	<b>360 629</b>

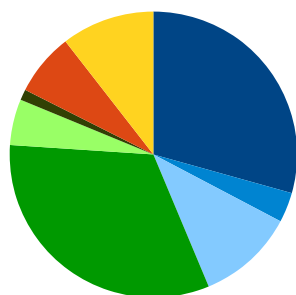
Bénévolat valorisé	4 245	18 867
--------------------	-------	--------

Ressources	2019	2018
<b>Dons, subventions</b>	<b>154 708</b>	<b>136 647</b>
Particuliers (cotisations, dons)	35 605	44 471
Particuliers (frais abandonnés)	9 124	10 022
Fonds publics	520	5 767
Entreprises	72 180	60 550
Organismes sans but lucratif	37 280	15 838
Autres produits	3 623	2 559
<b>Total ressources exercice</b>	<b>158 331</b>	<b>139 206</b>

Report ressources affectées antérieures non utilisées	70 459	220 290
Produits sur exercices antérieurs	1 001	1 133
<b>Total ressources</b>	<b>229 792</b>	<b>360 629</b>

Bénévolat valorisé	4 245	18 867
--------------------	-------	--------

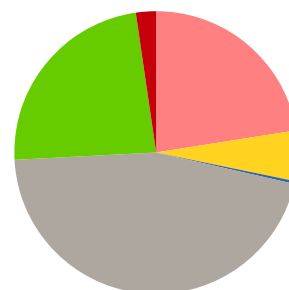
### Emplois 2019



- Nicaragua : projets
- Nicaragua : frais liés au personnel
- Nicaragua : suivi
- Ethiopie : projets
- Ethiopie : frais liés au personnel
- Ethiopie : suivi
- France : sensibilisation
- Coût d'appel à la générosité du public
- Fonctionnement

### Ressources 2019

- Particuliers (cotisations, dons)
- Particuliers (frais abandonnés)
- Fonds publics
- Entreprises
- Organismes sans but lucratif
- Autres produits





## **D. ANNEXES AUX COMPTES**

### **1 Principes, règles et méthodes comptables**

#### **1.1 Principes comptables**

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2019 ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- ✓ continuité de l'exploitation,
- ✓ permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- ✓ indépendance des exercices.

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément au plan comptable général (règlement 99-03 du Comité de la réglementation comptable (CRC)) en tenant compte des dispositions réglementaires du règlement 99-01 du CRC, relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations.

#### **1.2 Principes et méthodes utilisés**

##### **1.2.1 Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (coût d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant la méthode linéaire en fonction de la durée d'utilisation prévue (matériel de bureau informatique : 3 ans).

##### **1.2.2 Créances et dettes**

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire d'une créance est inférieure à sa valeur comptable.

Les subventions sont comptabilisés lors de leur octroi.

### **1.2.3 Fonds dédiés**

Il s'agit de l'excédent des dons et subventions non encore utilisés à la clôture de l'exercice mais affectés à des projets identifiés.

Ces montants sont comptabilisés au niveau du compte de résultat au poste « Engagements à réaliser sur ressources affectés » s'ils sont déjà perçus. Dans le cas de subventions acquises mais à percevoir, ils sont comptabilisés au poste « Engagements à réaliser sur ressources à recevoir ». Lors de leur utilisation, ils sont comptabilisés respectivement aux postes « Report des ressources non utilisées lors des exercices précédents » et « Report des ressources à recevoir ».

### **1.2.4 Valorisation du bénévolat**

Le bénévolat est valorisé de la manière suivante :

- Les Volontaires de Solidarité Internationale sont valorisés sur la base de la différence entre le SMIC brut et les indemnités versées.
- Les Volontaires de Service Civique, stagiaires et bénévoles ne sont pas valorisés dans les comptes.
- Le mécénat d'entreprise est valorisé sur la base de la rémunération brute, sans aucun frais annexe (sauf éventuels frais directs de mission, type hôtel, transport).

## **2 Activité de l'association et faits significatifs**

La mission de blueEnergy France est d'améliorer les conditions de vie des populations isolées en développant énergies renouvelables et services de base associés, dans une approche globale.

Comme pour les précédents exercices, les fonds collectés en France ont contribué à la réalisation de programmes au Nicaragua, dans le cadre de projets cofinancés avec les autres entités internationales (blueEnergy US, blueEnergy Nicaragua), ainsi qu'en Ethiopie, en partenariat avec l'ONG éthiopienne MCMDO.

Au cours de l'exercice, l'association a bénéficié d'abandons de créances de la part de ses membres, au titre des avances de frais réalisés pour lesquelles les titulaires n'ont finalement pas demandé le remboursement (principalement des billets d'avion ; 9 124 €).

## **3 Evénements post-cloture et perspectives d'avenir**

L'épidémie de Covid-19 a sensiblement impacté les activités de l'association : le personnel en France et au Nicaragua respectent les consignes de confinement et télétravail, tout comme le personnel de notre partenaire éthiopien MCMDO. Mais les activités continuent, et à la date d'arrêt des comptes annuels 2019 de blueEnergy France par le conseil d'administration, les dirigeants n'ont pas connaissance d'incertitudes significatives qui remette en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.

L'association anticipe un maintien de ses ressources pour l'exercice 2020.

#### 4 Tableau des immobilisations

Immobilisations (Valeur brute)	Ouverture	Acquisition	Cession	Clôture
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>149</b>			<b>149</b>
Matériel de bureau et informatique	14 880			14 880
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>14 880</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>14 880</b>
Actions	168			168
Dépôt de cautionnement	0			0
<b>Immobilisation financière</b>	<b>168</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>168</b>
<b>Total</b>	<b>15 197</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>15 197</b>

Immobilisations (Amortissements)	Ouverture	Dotation	Reprise	Clôture
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>149</b>			<b>149</b>
Matériel de bureau et informatique	13 798	716		14 514
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>13 798</b>	<b>716</b>		<b>14 514</b>
<b>Total</b>	<b>13 947</b>	<b>716</b>	<b>0</b>	<b>14 663</b>

#### 5 Tableau de variation des fonds associatifs

Nature des provisions et réserves	Ouverture	Affectation de résultat	Augm.	Dim.	Clôture
Report à nouveau	30 988	6 067			37 055
Résultat	6 067	-6 067	4 098		4 098
<b>Total fonds associatifs</b>	<b>37 055</b>	<b>0</b>	<b>4 098</b>	<b>0</b>	<b>41 152</b>

Le résultat de l'exercice clos au 31 décembre 2018 (bénéfice de 6 067 €) a été affecté par l'assemblée générale des membres au poste « Report à nouveau ». Ce dernier est porté à 37 055 €.

#### 6 Tableau des provisions et des fonds dédiés

Nature des provisions	Ouverture	Dotation	Reprise	Clôture
Provisions pour risques	6 721			6 721
Provisions pour charges	0			0
Fonds dédiés reçus	43 574	91 750	-34 459	100 864
Fonds dédiés à recevoir	155 731	68 000	-97 534	126 197
<b>Total</b>	<b>206 027</b>	<b>159 750</b>	<b>-131 993</b>	<b>233 783</b>

Le montant des fonds dédiés au 31 décembre 2019 se décompose ainsi :

- 17 216 € de fonds affectés par le Conseil d'Administration pour les charges de personnel permanent (1 salariée) et des volontaires pour la réalisation des projets en 2019, qui ne sont pas déjà couverts par d'autres fonds.
- 83 649 € de fonds reçus de différentes institutions pour financer des projets au Nicaragua et en Ethiopie, et pas encore dépensés (Fondation EDF, Veola, Synergie Solaire, Grand Troyes et Eau du Grand Lyon).
- 126 197 € de reliquats de subventions accordées en 2016, 2017 ou 2018, et à recevoir en 2020 : (Fondation EDF, Seine-Normandie, Grand Lyon, Veolia).

## **7 Tableau des créances et dettes**

<b>Créances</b>	<b>Montant brut</b>	<b>A 1 an au plus</b>	<b>A plus d'1 an</b>
Dépôt de cautionnement			
Clients et comptes rattachés	956	924	32
Autres créances	62		62
Avances et acomptes versés sur commandes			
Charges constatées d'avance			
<b>Total</b>	<b>1 018</b>	<b>924</b>	<b>94</b>

<b>Dettes</b>	<b>Montant brut</b>	<b>A 1 an au plus</b>	<b>A plus d'1 an</b>
Emprunts et dettes fin. diverses			
Fournisseurs et cptes rattachés			
Dettes fiscales & sociales	2 358	2 358	
Dettes sur immos et cptes rattachés			
Autres dettes	297	64	233
<b>Total</b>	<b>2 655</b>	<b>2 422</b>	<b>233</b>

## **8 Information sur les rémunérations**

Les dirigeants de l'association, dont notamment la Présidente, le Trésorier et les membres du Conseil d'Administration, sont bénévoles et ne perçoivent ni rémunération ni avantages en nature.

L'association a employé une personne à 80 % depuis le 1<sup>er</sup> juin 2019.